



LIGUE REGIONALE D'ESCRIME BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Commission Mixité des pratiques et des pratiquants

En 2024, dans le cadre du soutien à la **valorisation et au développement de la pratique du sport par les femmes** du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, le projet de la Commission Mixité des pratiques et des pratiquants de la LRE BFC est articulé autour de quatre actions :

- **« Pour Elles » Des actions dédiées à l'Éscrime au Féminin dans les clubs de la région.**
Les clubs sont **libres de participer** à cette action **sur l'année 2024**.
(Feuille de participation à renvoyer avant le 1^{er}/12/2024).
Le **format est libre** ; chaque club participant peut choisir sa formule (journée Portes Ouvertes, invitation d'amies de licencié(e)s, gestion d'un cours/ stage par une jeune fille-femme ...).
Une **aide forfaitaire de 150€** sera versée à tous les clubs participant à l'opération **dès réception du bilan qualitatif (obligatoire)** (feuille de bilan à renvoyer avant le 22/12/2024), dans la limite une aide par club pour 2024.
- Une bourse régionale **« Coup de Cœur Club »** : Une bourse de 250€ sera attribuée à un club pour une action (ou un projet composé de plusieurs actions) en faveur du public féminin (licenciées ou non).
Action réalisée entre le **1^{er} janvier et le 1^{er} décembre 2024** et ayant pour but le **développement, la fidélisation ou le sport santé** (au sens large) du **public féminin ou en faveur de la mixité** (des pratiques ou des pratiquants). (Dossier à renvoyer avant le 1^{er}/12/2024)
- Des bourses régionales récompensant le parcours sportif de nos meilleures compétitrices.
(Dossier à remplir **par la jeune fille** et à renvoyer **avant le 1^{er}/12/2024**)
 - **Deux ou trois bourses de la Jeune Pousse Sportive (M15)** : Une bourse de 200€ sera attribuée à deux ou trois lauréates (quelle que soit l'arme) choisies par le Jury parmi les dossiers présentés.
 - **Une ou deux bourses de l'Espoir Régional au féminin (M17)** : Une ou deux bourses de 200€ sera attribuée à une ou deux lauréates (quelle que soit l'arme) choisies par le Jury parmi les dossiers présentés.
 - **Une ou deux bourses de l'Engagement au féminin (bénévolat, encadrement, animation, arbitrage...) pour valoriser et récompenser l'engagement féminin sous toutes ses formes** : Une ou deux bourses de 150€ sera attribuée à une ou deux lauréates choisies par le Jury parmi les dossiers présentés.
- **Une aide forfaitaire de 75€ à toutes les jeunes filles ou femmes** s'inscrivant dans un parcours
 - de **formation fédérale** (animatrice ou éducatrice) : cette aide forfaitaire sera versée lors de l'inscription de la candidate (septembre 2024).
 - d'**arbitrage de niveau régional** : cette aide sera versée à toutes les jeunes filles ou femmes ayant validé leur formation d'arbitre régional en 2024 ou ayant obtenu le QCM régional sur la saison 2024-25 (session de septembre ou décembre 2024).

N'hésitez pas à prendre contact avec Dominique Veyrac, la Présidente de la LRE BFC ou Maître Jehanne Mazire, la responsable technique de la Commission si vous avez des questions.
dominique.veyrac39@orange.fr / jehanne.mazire@yahoo.fr